

Ethias Droit Commun change de nom, de fonction et devient une coopérative

- Comme annoncé en [octobre](#) dernier, l'assemblée générale de l'Association d'Assurance Mutuelle Ethias Droit Commun, réunie ce 27 décembre, a approuvé la transformation de la forme juridique de l'association, laquelle devient une société coopérative à responsabilité limitée.
- En juin dernier, le Conseil avait déjà approuvé la cession au 31/12/2017 du portefeuille d'assurances Accidents du travail (régime secteur public) à Ethias s.a.
- Ethias Droit Commun n'est plus une compagnie d'assurance mais une société de gestion de participations qui détient essentiellement une participation dans Vitrufin s.a. (holding détenant 100 % d'Ethias s.a.), en sus de participations dans VEH et Socofe.
- Elle a également changé de nom et s'appelle EthiasCo.

En mai dernier, un accord a été conclu entre les actionnaires du groupe prévoyant notamment des perspectives de stabilité de l'actionnariat pour une période de 2 ans et une simplification des structures.